

**PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
du 29 juin 2026**



L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à 18 heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis en la Maison de la Solidarité Immercurienne, sous la Présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE, Président du C.C.A.S., en suite de convocation en date du vingt-trois juin deux mille vingt-six.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Laurence FACHAUX-CAVROS, Madame Bénédicte NEUTS BOURDON, Monsieur Paolo FONTANA, Lise-Marie MARTEL, Madame Patricia JOVENIN, Marc LABUR, Sandrine NOWAK, Jean-Fabrice PINGUIN, Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE, Monsieur Christian BEHARELLE, Monsieur Alain DIEREMAN,

Étaient absents excusés : Madame Adeline THOMAS (procuration donnée à Monsieur Nicolas DESFACHELLE), Christophe COUPARD

Était absent : Monsieur Serge BRUNEAU, Monsieur Guillaume MAUDUIT

Nombre de conseillers en exercice : 16

Présents : 12

Votants : 13

Monsieur le Président ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence et procède à l'examen de l'ordre du jour puis fait lecture des décisions prises par délégation.

Lecture des décisions prises par délégation du 1^{er} avril au 17 juin 2026 en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

Nature de l'aide	Nombre de familles aidées	Montant total de la dépense
Ligne 6562 - Aides financières	4	1782,00 €
Loyers	3	1351,00 €
Energie	3	431,00 €
Ligne 6561 - Bons alimentaires	4	300,00 €
Véolia	8	4920,00€

Monsieur BEHARELLE propose une visite de la M.S.I. et présente les installations de la banque alimentaire et des restaurants du cœur. Il introduit Madame Cathy LEBLANC, responsable des restos du cœur, Monsieur et Madame Sylvie BERTHELOOT, agent de la M.S.I. Une explication complète de l'organisation et du fonctionnement est déroulée au fur et à mesure de la visite. Monsieur le Président remercie l'ensemble des bénévoles qui œuvre toute l'année au soutien et à l'accompagnement des bénéficiaires, indispensable au bon déroulement des distributions.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver le Compte Financier Unique.
- D'approuver la reprise anticipée du résultat et son affectation.
- D'approuver la décision modificative N°1.
- D'approuver la mise en place d'une aide favorisant l'initiative et les projets des jeunes Immercuriens sur la commune,
- D'approuver l'E.R.R.D. 2026 de l'EHPAD « Soleil d'automne ».
- De créer un Comité Social Territorial local au sein de l'EHPAD « Soleil d'automne ».

Monsieur le Président rappelle l'importance du recensement de la population prévu l'année prochaine, dont les résultats seront valables 5 ans : les élus sont invités à s'y impliquer avec rigueur.

Monsieur BEHARELLE sollicite d'une part, la pose de stores dans la grande salle des restos (les bureaux en sont déjà pourvus), la pièce ayant été jugée étouffante et d'autre part, l'installation d'un détecteur de présence avec sonnette (désactivable) à l'entrée de la MSI, afin de signaler l'arrivée de visiteurs lorsque le personnel se trouve dans une autre partie des locaux. La demande est actée et sera étudiée.

Madame la Vice-Présidente indique l'existence d'un groupe WhatsApp destiné aux membres du Conseil d'Administration du CCAS souhaitant faciliter leur communication ; les personnes intéressées à le rejoindre sont invitées à transmettre leur numéro de téléphone.

Madame FACHAUX-CAVROS fait connaître à l'assemblée les démarches réalisées lors de la canicule. Avec le service, elle a contacté deux fois dans la semaine par téléphone les 13 puis 15 personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables. Ces dernières ont pris beaucoup de précautions pour se prémunir de la chaleur et étaient surtout très satisfaites de l'appel.

Le Président du CCAS,
Nicolas DESFACHELLE